académie Nantes

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Éduquer au développement durable

Des écoles et des établissements engagés dans un projet éducatif global



LES DOSSIERS THÉMATIQUES
DE L'ACADÉMIE DE NANTES

Édito

Dès 1977, à la suite de la conférence de Stockholm, le ministre de l'éducation nationale a introduit dans les établissements scolaires l'éducation à l'environnement. Et c'est en 2004 que se met en place une éducation au développement durable qui a vocation à se généraliser par phases successives.

Plusieurs principes président à cette généralisation :

- La problématique du développement durable intégrée aux programmes d'enseignement concerne plusieurs disciplines.
- L'éducation au développement durable n'est pas qu'une question de connaissances, c'est aussi une pratique qui doit être vécue dans les écoles, collèges, lycées et CFA. Elle implique donc l'ensemble des personnels enseignants, d'éducation ainsi qu'administratifs et techniques et même les parents.
- Le développement durable est un thème qui se prête facilement à la construction de partenariats tout particulièrement avec les collectivités territoriales.

L'article 42 de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république indique "l'éducation à l'environnement et au développement durable débute dès l'école primaire. Elle a pour objectif d'éveiller les enfants aux enjeux environnementaux".

Le projet de l'académie 2013-2017 propose, au titre des actions de l'objectif "favoriser l'apprentissage d'une citoyenneté responsable", de "développer l'éducation au développement durable, que ce soit par des actions ponctuelles, en lien avec les collectivités, ou par la labellisation".

Nous ne partons pas de rien. Ces dix dernières années ont été marquées par l'engagement de nombre d'écoles ou d'établissements grâce à une mobilisation de l'ensemble des personnels et partenaires.

Ce dossier thématique est l'occasion de présenter la richesse et la diversité des actions ou projets menés par des écoles ou des établissements labellisés "école ou établissement en démarche de développement durable (E3D)" que ce soit en matière d'alimentation et de restauration durable, de récupération des déchets, de biodiversité ou de solidarité.
Autant d'exemples et de bonne pratiques qui, je l'espère, en susciteront d'autres...

Que soient ici remerciés très sincèrement Sylvain Huet et Jacques Prieur qui ont en charge ce dossier au plan académique ainsi que toutes celles et tous ceux qui, notamment par leur témoignage, ont contribué à la qualité de ce dossier.

Je souhaite vivement que soient nombreuses les écoles et les établissements à s'engager dans cette démarche en appui des résultats de la COP 21.
Je sais pouvoir compter sur l'engagement de toutes et de tous pour que notre académie se mobilise de manière exemplaire en matière d'éducation au développement durable, tant les enjeux pour les jeunes d'aujourd'hui et pour les générations futures sont essentiels

William MAROIS
Recteur de l'académie de Nantes
Chancelier des universités





1 Éduquer au développement durable P 04

2 Témoignages P 08

Des écoles labellisées

- Bernard Palissy (Malicorne-sur-Sarthe) : "Jardins solidaires à Malicorne-sur-Sarthe" P 10
- Sainte-Thérèse (Châtelain) : "Élèves aujourd'hui, citoyens demain !" P 11
- Alain Boutlé (Batz-sur-Mer) : "Deux labels en développement durable pour l'école Alain Boutlé" P 12
- Publique (Torcé-Viviers-en-Charnie) : "Vers une école moins papivore" P 13

Des collèges labellisés

- Lucie Aubrac (Vertou) : "Un éco-collège pour des éco-citoyens" P 15
- Léo Delibes (Fresnay-sur-Sarthe) : "Du ciel dans les verres" P 16
- Le Ronceray (Le Mans) : "Les jardins du collège, lieux d'échanges au sein du quartier" P 17
- Julien Lambot (Trignac) : "Ne mangeons pas la planète" P 18
- Marcelle Baron (Héric) : "Un point collecte au collège Marcelle Baron" P 19
- Les quatre vents (Le Lude) : "Nettoyons et préservons la nature aux alentours du collège !" P 20
- Jean Mounès (Pornic) : "Devenons Éco-citoyens" P 21
- Léo Ferré (Ambrières-les-Vallées) : "Alimentation et E3D" P 22
- Saint-Exupéry (Savenay) : "Du Jardin à l'assiette" P 23

Des lycées et CFA labellisés

- Europe-Robert Schuman (Cholet) : "Devenir éco-citoyen en menant des projets autour du commerce équitable" P 25
- Funay-Hélène Boucher (Le Mans) : "Comment intégrer le développement durable en spécialité "coiffure" ?" P 26
- Henri Bergson (Angers) : "Un lycée vert au cœur de la ville" P 27
- CFA de Vendée AFORBAT (La Roche-sur-Yon) : "Étendre le développement durable aux valeurs de la République" P 28
- Pays de Retz (Pornic) : "Vivre dans un environnement durable" P 29

Liste de tous les établissements labellisés P 30

3 Pour en savoir plus... P 31

Éduquer au développement durable

De l'Éducation au Développement Durable (EDD)...

Le développement durable est "un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs".
G.H. Brundtland, 1987, rapport de l'ONU "Notre avenir à tous"

Depuis cette première définition du développement durable, depuis la création du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat GIEC en 1988, depuis la convention de Rio de Janeiro en 1992 qualifiée de "Sommet de la Terre" et la "déclaration de Rio sur l'environnement et le développement", les différents pays se retrouvent tous les ans depuis 1995 dans une "conférence des parties" (COP). La "COP3" a permis d'élaborer le protocole de Kyoto, qui a conduit les pays industrialisés à s'engager à réduire de 5 % l'émission de leurs gaz à effet de serre. La "COP15" à Copenhague en 2009 a fixé comme objectif de limiter le réchauffement climatique à 2°C à la fin du siècle. L'enjeu de la "COP 21", du 30 novembre au 11 décembre 2015, à Paris, est d'aboutir à un accord universel pour le climat.

L'Éducation nationale a introduit "l'éducation à l'environnement" dans une circulaire de 1977, en écho à la conférence des Nations Unies à Stockholm sur la protection de l'environnement. En 2004, le concept de développement durable est intégré, on parle alors "d'éducation à l'environnement et au développement durable". Depuis 2007, l'environnement apparaît comme une des composantes de l'éducation au développement durable (EDD) avec les dimensions économique, sociale et culturelle.

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 a fait entrer l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le code de l'éducation.

Finalité de l'EDD

"Le développement durable nécessite à la fois de former, dès à présent, les élèves aux bonnes pratiques permettant de vivre ensemble dans un monde aux ressources limitées, mais aussi de leur transmettre les connaissances, la compétence et la posture qui leur permettront tout au long de leur vie, en tant que citoyens, de connaître, comprendre, décider et agir en fonction des enjeux du développement durable".

Source : Circulaire n° 2015-018 du 4-2-2015, MEN - DGESCO EDD, Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaire pour la période 2015-2018.

"L'éducation au développement durable (EDD) permet d'appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques. Transversale, elle figure dans les programmes d'enseignement. Enseignants et personnels d'encadrement doivent y être formés et l'intégrer dans le fonctionnement des établissements." (Source : EDUSCOL)

L'éducation au développement durable concerne tous les niveaux de scolarisation, de l'école au collège, aux lycées général, technologique et professionnel, ainsi que les centres de formation d'apprentis. Elle mobilise toutes les disciplines, dans ses dimensions environnementale, économique, sociale, culturelle. Elle concerne aussi tous les territoires, ruraux, urbains et littoraux.

Ainsi, il s'agit à l'École, dans les enseignements, les projets pédagogiques et les actions citoyennes, d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. L'éducation au développement durable se doit donc de sensibiliser les citoyens de demain, dont certains seront les acteurs de l'aménagement des territoires, aux conséquences des activités humaines, en leur permettant d'avoir les clés de la compréhension des enjeux environnementaux, sociétaux, économiques et culturels.

...à l'engagement d'Etablissements en Démarche de Développement Durable (E3D).

Assez rapidement, l'idée de mettre en cohérence les multiples initiatives et actions dans les établissements s'est imposée : la restauration durable, avec des circuits courts d'approvisionnement et des produits bio ou de qualité, en relation avec les enseignements d'économie, de géographie, de sciences de la vie et de la Terre et la thématique "santé et bien-être" du CESC ; le tri des déchets à la cantine ou au laboratoire de sciences, en relation avec les enseignements de physique-chimie, de sciences de la Vie et de la Terre ou des projets interdisciplinaires, des sorties en EPS ; les économies d'énergie dans l'établissement en utilisant des lampes basse consommation ou suite à des travaux de rénovation, en liaison avec les enseignements de STI2D, de physique-chimie, d'économie-gestion, de langues dans le cadre d'échanges européens ou internationaux...

La circulaire du 4 février 2015 "relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018" inscrit la généralisation de l'éducation au développement durable dans la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020. Elle rappelle que l'éducation au développement durable est ancrée dans toutes les disciplines, et insiste sur la **démarche globale de développement durable** dans les écoles et les établissements scolaires (E3D).

Au niveau académique, le projet académique 2013-2017 invite à "développer l'éducation au développement durable" pour "favoriser l'apprentissage d'une citoyenneté responsable". La labellisation E3D (École/Établissement en démarche de développement durable) est proposée aux écoles et établissements depuis septembre 2014, à partir d'un référentiel académique de labellisation E3D qui repose sur quatre séries de critères :

- pilotage et implication de la communauté éducative ;
- continuité entre les enseignements, la vie scolaire et la gestion de l'école ou de l'établissement ;
- ouverture sur l'extérieur et partenariats ;
- communication et évaluation.

La labellisation est accordée pour une durée de trois ans et est assortie de conseils pour élargir encore la démarche : elle sera réétudiée à l'issue des trois années, et renouvelée si l'établissement a poursuivi son engagement en tenant compte des conseils formulés par le jury.

L'année scolaire 2014-2015, première année du déploiement de la labellisation E3D "École ou Établissement en démarche de Développement Durable" dans notre académie, a permis de reconnaître et de valoriser l'engagement de **27 écoles, collèges, lycées ou CFA**.

Lors de la Semaine Européenne du Développement Durable (du 30 mai au 5 juin 2015), le recteur d'académie William Marois a remis aux premiers établissements et écoles lauréats le label E3D.





Les principaux partenaires de l'académie de Nantes en matière de développement durable

Le Conseil régional des Pays de la Loire :

• Les programmes d'actions éducatives (PAE) "Éducation vers un développement durable".
Ces programmes, qui associent le Conseil régional, le Rectorat et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) pour l'étude des dossiers, permettent de financer des réalisations concrètes de développement durable dans les établissements. Les projets peuvent être proposés soit par les jeunes eux-mêmes via les Conseils de Vie Lycéenne, les Conseils de vie des Apprentis, les "maisons des lycéens", soit par les équipes éducatives des établissements.

• Les établissements éco-responsables :
Une convention-cadre engageant la Région, le Rectorat, la DRAAF et la DRAM (Direction Régionale des Affaires Maritimes) a permis de définir la charte de l'établissement éco-responsable et l'engagement des divers partenaires. Le titre "lycée éco-responsable" constitue un atout indéniable pour obtenir le label académique "École ou établissement en démarche de développement durable".

Le Conseil départemental de Loire-Atlantique :

• Les collèges engagés pour l'environnement :
La globalité des projets est privilégiée dans le cadre des thèmes suivants : énergie, déchets, restauration, eau, espaces naturels. Deux types d'aide sont disponibles pour les collèges : financement direct des actions ou accompagnement par une association partenaire agréée par le Conseil Départemental. Les dossiers de demandes de financement sont étudiés conjointement avec le Rectorat en janvier et en juin.
Des "ateliers-échanges", sous forme de demi-journées thématiques, sont proposés aux collèges volontaires pour les aider à passer d'une logique d'actions à une logique de projet. Des associations ressource d'éducation à l'environnement du Département participent à ces ateliers à divers niveaux (coordination, animation, participation, échanges...). La Maison du Lac de Grandlieu met souvent à disposition ses locaux pour ces ateliers-échanges.

Le Conseil départemental du Maine-et-Loire :

• Financement d'initiatives dans le cadre de "gestes environnementaux" :
Les priorités affichées par le Conseil Départemental de Maine-et-Loire concernent la réduction des déchets, l'alimentation durable, la préservation de la bio-diversité, la sensibilisation aux énergies renouvelables et à l'éco-construction.

Le Conseil départemental de la Mayenne :

• Collèges éco-responsables :
Les collèges mayennais qui sont labellisés E3D se voient également décerner le titre spécifique au département de la Mayenne de "collège éco-responsable", dans un **document unique signé à la fois par le Recteur et le Président du Conseil Départemental de Mayenne**. Dans le cadre d'un "Agenda 21 départemental", le Conseil départemental décline les principaux enjeux du développement durable. Les actions engagées auprès des collèges mayennais reposent sur la déclinaison de quelques engagements de cette collectivité territoriale : la réduction et la valorisation des déchets, la préservation des espaces naturels sensibles et de la biodiversité, la protection et l'amélioration de la ressource en eau, le développement des énergies renouvelables, la maîtrise des constructions environnementales.

Le Conseil départemental de la Sarthe :

• Le "Trophée du développement durable" des collèges sarthois.
Le thème retenu, "Retour(s) à la terre", permet d'allier différents pans du développement durable :

- l'approvisionnement de proximité (valoriser et soutenir l'agriculture locale) ;
- le goût et les qualités nutritionnelles de produits consommés quotidiennement ;
- le développement des valeurs environnementales (acheminement plus économe en énergie, conditionnement des produits optimisé et allégé...) ;
- la réduction des déchets en évitant le gaspillage alimentaire ;
- le compostage des déchets de cuisine...

La plaquette qui présente le "Trophée du développement durable" insiste sur le prolongement de cette action par la labellisation E3D.

Le Conseil départemental de Vendée :

- Le centre régional de découverte de la biodiversité de Beautour de La Roche-sur-Yon :
  Son objectif est de sensibiliser les différents publics à la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Des expositions, des animations, des conférences, la diffusion de l'innovation en direction des acteurs économiques, l'accompagnement de projets de recherche... font du centre de Beautour un point de rencontre pour tous les acteurs œuvrant en faveur de la biodiversité, de l'éducation à l'environnement ou de l'évolution des pratiques agricoles.

Les associations :

- Le réseau GRAINE Pays de la Loire *graine-pdl.org*
- L'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (URCPIE) *www.urcpie-paysde-laloire.org*
- L'association Sarthe EDUC'Environnement *sarthe-educ-environnement.over-blog.com*

Quelques repères...

- 1972 : ***Conférence des Nations Unies à Stockholm*** sur la protection de l'environnement ;
- 1987 : ***Définition du Développement Durable*** : G.H. Brundtland, rapport de l'ONU "Notre avenir à tous" ;
- 1988 : ***Création du GIEC***, groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ;
- 1992 : ***Sommet de Rio de Janeiro***, "Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement" et programme de l'AGENDA 21 ;
- 1997 : ***COP3, protocole de Kyoto***, engagements issus du sommet de Rio ;
- 2015 : ***COP21, conférence climat de Paris*** ;
- ***Les Sommets internationaux*** : 2002 Joannesburg, 2009 Copenhague, 2010 Cancun, 2012 Rio de Janeiro (Rio + 20).

En France, vers une éducation "durable"

1977 : une circulaire donne naissance à l'éducation à l'environnement en France ;
2004 : elle devient l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). ***Première phase de généralisation*** ;
2007 : lancement de la deuxième phase de généralisation de "l'éducation au développement durable" ;
2011 : lancement de la troisième phase de généralisation ;
2013 : ***la loi de refondation pour l'École fait entrer cette éducation transversale dans le code de l'éducation*** ;
2015 : circulaire du 4 février 2015 "Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018".

Témoignages

Les expériences qui suivent témoignent de la diversité et de la richesse des projets portés par de nombreux acteurs de la communauté éducative et pédagogique élargie, avec les partenaires institutionnels et associatifs.



Pour en savoir plus sur la démarche de labelisation E3D, rendez-vous sur :

www.ac-nantes .fr

Rubrique : espace pédagogique > enseignements tranversaux > développement durable > labellisation E3D

Des écoles labellisées

e3D
École/Établissement en Démarche globale de Développement Durable

ÉCOLE Bernard Palissy
Malicorne-sur-Sarthe *(72)*



Jardins solidaires à Malicorne-sur-Sarthe

Jardiner à l'école c'est bien, mais créer des jardins pour tous dans la commune, c'est encore mieux !

Avec l'aide de l'Association de Protection de l'Environnement de Malicorne-sur-Sarthe (APEM), nous avons mis en place cette année des jardins solidaires.
Il s'agit de créer des espaces collectifs pour venir jardiner et mettre en commun les plantations réalisées. Chacun peut venir se servir dans les plantations, à condition d'entretenir le jardin et/ou d'y faire aussi des plantations.
Concernant leur mise en place, l'association nous a fourni trois pallocks (caisses utilisées pour la cueillette des pommes), qui ont été installés à trois points stratégiques définis avec les élus : place de la République (près d'un composteur collectif), terrain de sport et près de l'église.
En mai, les élèves sont allés remplir de paille et de terre les trois pallocks avec l'aide des membres de l'APEM, puis ils ont réalisé les plantations :

- les CE2 ont planté thym, menthe, ciboulette, oseille dans le pallock place de la république ;
- les CE1 se sont occupé du pallock du terrain de sport et y ont planté : cardon, topinambour, poireaux perpétuels, potiron, blette, oca du Pérou, tomates et fleurs ;
- les CM1 et CM2 ont eux réalisé des plantations dans le pallock près de l'église. CM2 : fraise, salade, oseille. CM1 : plantes aromatiques.



La classe de CM2 a rédigé un texte présentant le fonctionnement de ces jardins ainsi que des affiches pour mettre en valeur l'initiative de ces jardins partagés.







POUR ALLER PLUS LOIN...

Lors des plantations, plusieurs habitants ont spontanément offert d'acheter des plants mais un producteur, qui vend des graines et des plants sur le marché de Malicorne-sur-Sarthe a offert les plantations.

Signe encourageant pour la réussite de ce projet, plusieurs habitants du voisinage ont spontanément offert des plants quand ils ont vu les élèves réaliser les plantations.

Quelques définitions :

www.apeas.fr/IMG/pdf/1_Fiche_pratique_Les_jardins_solidaires_qu_est-ce-que_c_est.pdf

Contact :
Steve Winter (directeur) - *ce.0721274u@ac-nantes.fr*
École primaire Bernard Palissy - 1, rue Victor Hugo - 72270 Malicorne-sur-Sarthe
Tél. 02 43 94 80 64 ou 02 43 94 89 62

ÉCOLE Sainte-Thérèse
Châtelain *(53)*



Élèves aujourd'hui, citoyens de demain !

La solidarité commence par le regard que chacun porte sur l'autre.
Le thème de la solidarité constituera le médiateur et le fil conducteur d'un projet interdisciplinaire (danse, éducation civique, français, histoire, arts visuels...) commun aux trois cycles de l'établissement.
L'intérêt de ce thème est de véhiculer auprès des élèves des idées citoyennes, humanistes et solidaires ; de leur permettre de partager d'autres moments de complicité que ceux de la cour de récréation, de développer d'autres rapports avec leur enseignante et les intervenants et de les sensibiliser au monde qui les entoure avec toutes les différences physiques, morales, sociales... que cela représente : apprendre à accepter et respecter l'autre.



La bienveillance, l'échange et le partage sont des valeurs mises en place dans notre établissement au quotidien pour que chacun puisse s'épanouir intellectuellement et socialement.
À travers des actions quotidiennes ou des actions plus spécifiques, nous créons des rencontres et des temps forts.
Au-delà de ce que nous vivons au quotidien, nous souhaitons ouvrir notre regard sur autrui : notre copain de classe, l'élève de la classe voisine, l'élève différent (enfant autiste présent dans l'école), mais également sur notre environnement proche , les habitants de la commune et en particulier les personnes âgées, mémoire de notre passé.

Voici les premières actions menées :

- Notion de **respect** abordée en septembre : respect de soi/de l'autre / respect de la personne morale et physique.
  Création d'un panneau affiché dans les classes.
- **Vivre ensemble** : les règles dans la cour : élaboration de panneaux visibles par tous.
  Règles de sécurité en cas d'évacuation : chacun est responsable de l'autre / observation de sa présence ou non.
- **Notion de partage et vivre ensemble** :
  Invitation à cuisiner avec les anciens du village : créer ensemble des recettes de cuisine (respect des plus jeunes/ attendre son tour / lire la recette pour autrui) puis partager avec les parents et les anciens.
- **Dans les classes : respect du rythme d'apprentissage de chacun**.
  Respect de la différence et du handicap et mise en place d'aide et d'entraide pour les élèves à profil particulier.

Les thèmes du vivre ensemble et des solidarités se déclineront sur deux années : cette année, les élèves partiront à la rencontre de leur village et de ses habitants, puis l'année prochaine nous envisageons d'ouvrir nos horizons vers ce qui se vit dans notre département, notre région voire plus loin.

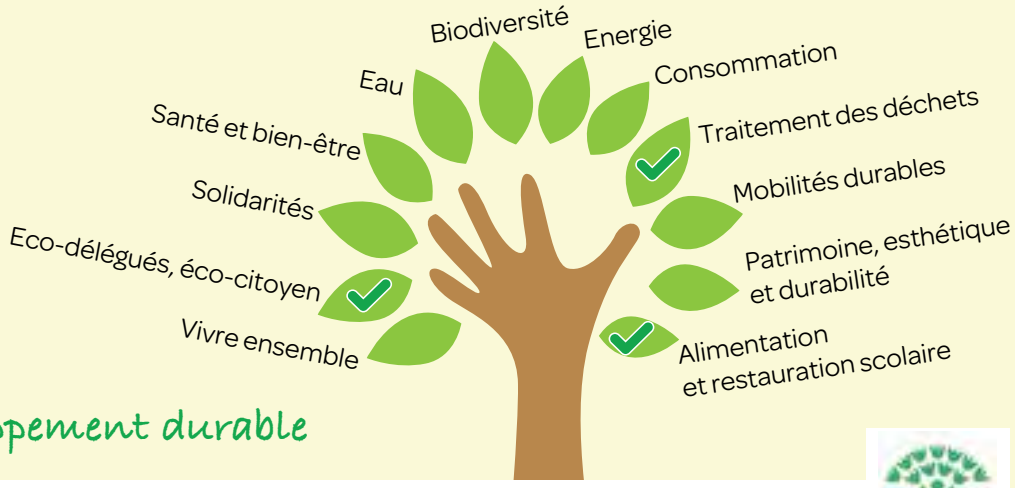
POUR ALLER PLUS LOIN...

Propositions d'actions au cours de l'année :

- À l'école : temps forts où tous les élèves sont mélangés pour vivre une matinée "différente" sous formes d'ateliers (culinaires ou artistiques) : acceptation de l'autre- respect de ses idées - entraide
- Semaine du goût : dans chaque classe, confection d'une recette à partager avec les autres classes ; réalisation collective d'une fresque commune.
- Dans le village : moments de partage et de convivialité avec les habitants du village (temps de Noël, après-midi crêpes, marché de printemps, parrainage d'un élève de l'école par un ancien, accompagnements aux sorties, etc.)

Contact :
Evelyne Gaschot (directrice) - *chatelain.ecole.stetherese@ddec53.fr*
Jean-René Menage : (Groupe pilotage éco-école, parent et élu) - *jr.menage@wanadoo.fr*

ÉCOLE Alain Boutlé
Batz-sur-Mer *(44)*



Deux labels en développement durable

L'année scolaire 2014-2015 s'est terminée en beauté à l'école Alain Boutlé, qui a obtenu une double labellisation pour sa démarche en développement durable : le label académique E3D et le label européen "Éco-école"

L'année scolaire 2014-2015 a été marquée par une démarche éco-citoyenne pour tous les élèves de l'école Alain Boutlé, en accord avec l'axe majeur du projet d'école : l'inscription au dispositif "éco-école".
Dès le début de l'année, les élèves ont élu un représentant par tranche d'âge : les délégués éco-école. L'équipe enseignante a choisi un thème pour l'année scolaire : l'alimentation. Ont été ensuite organisées des commissions mixtes réunissant des membres du personnels de l'école, une conseillère pédagogique, des élus municipaux, des parents d'élèves, des associations et artisans locaux et les délégués éco-école, pour débattre de la place de l'alimentation dans l'école.

Ces commissions ont permis aux élèves de s'interroger sur leurs pratiques et d'essayer de faire évoluer certaines habitudes. Entre autres décisions, les délégués ont mis en place une nouvelle manière de fêter les anniversaires dans l'école : organiser un moment festif et collectif dans l'école, permettant de fêter les anniversaires de tous les élèves nés le même mois, chacun apportant un élément pour la fête : gâteau, bougies, boissons, etc.
Les élèves ont eux-mêmes décidé de supprimer les gobelets en plastique pour les remplacer par des gobelets réutilisables, que la mairie a fournis à l'école.

Enfin, à l'issue des commissions, un nouveau prestataire a été choisi pour le restaurant scolaire à la rentrée 2015. Ce dernier privilégie les circuits courts, l'approvisionnement local ainsi que la découverte d'aliments différents avec un pourcentage d'aliments bio plus important et un repas végétarien par mois.
Tout au long de l'année scolaire, les enseignantes ont mis en place des activités en lien avec le thème de l'alimentation. Des ateliers cuisine en maternelle aux plantations de pois dans les jardins en passant par la fabrication de pain à la farine biologique, chaque temps fort a été l'occasion de s'interroger avec les élèves sur leurs comportements et leurs habitudes alimentaires.
Cette démarche a aussi permis une ouverture de l'école vers des partenaires variés : municipalité, artisans locaux (boulanger, maraicher, etc.).

À la fin de l'année scolaire, le projet a été validé par le dispositif européen "éco-école" qui a choisi de labelliser l'école pour son projet d'année.
La démarche a aussi été présentée à l'échelle académique, ce qui a permis à l'école d'obtenir le label académique E3D.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Cette année scolaire, l'école s'est de nouveau inscrite dans le dispositif éco-école, choisissant le thème des déchets. Déjà les nouveaux délégués ont été élus et ont participé à la première commission mixte qui promet une année scolaire riche de projets.

Contact :
Eline Briand (directrice) - ce.0440446w@ac-nantes.fr
École Alain Boutlé - 4 rue Alain Boutlé - 44 740 Batz-sur-Mer - Tél.02 40 23 92 58

ÉCOLE Publique
Torcé-Viviers-en-Charnie *(53)*



Vers une école moins papivore

Tout au long de l'année scolaire 2014-2015, les 90 élèves de l'école, de la maternelle au CM2, ont participé au "défi papier" lancé par l'école. Il s'agissait d'un travail global sensibilisant élèves, enseignants et personnels aux économies de papier et visant à les responsabiliser sur leur manière d'agir et de consommer.

Dans un premier temps, les élèves ont participé à des animations sur le thème des arbres et de la forêt et ont pu découvrir d'où venaient les différents types de papiers. Une lettre nous est parvenue d'un vieux chêne, qui nous demandait de réfléchir à notre consommation de papier. Les élèves éco-délégués de la classe CM1-CM2 ont alors commencé à effectuer des pesées hebdomadaires des déchets papier de chaque classe et ont calculé des moyennes par élève et par demi-journée. Forts de leurs observations, chaque classe a réfléchi aux gestes du quotidien qui pourraient limiter cette consommation. Une charte a été conçue par les GS/CP pour expliquer comment économiser le papier et plus globalement réduire les déchets à l'école. Un compostage s'est ensuite mis en place à la cantine ainsi qu'un tri des déchets plastiques. Des sorties "pique-nique zéro déchet !" se sont multipliées. Un partenariat s'est créé avec le lycée professionnel du secteur (lycée Raoul Vadepied à Evron) pour transformer nos déchets papiers en briquettes pour cheminée. Pour finaliser le projet, une grande journée de clôture du "défi papier" a eu lieu en juin avec élèves, parents, partenaires, associations et élus. Les élèves ont eu une belle récompense pour le volume de papier économisé en 6 mois : un beau chêne à planter qui rappellera l'importance des arbres aux générations d'écoliers à venir !





POUR ALLER PLUS LOIN...

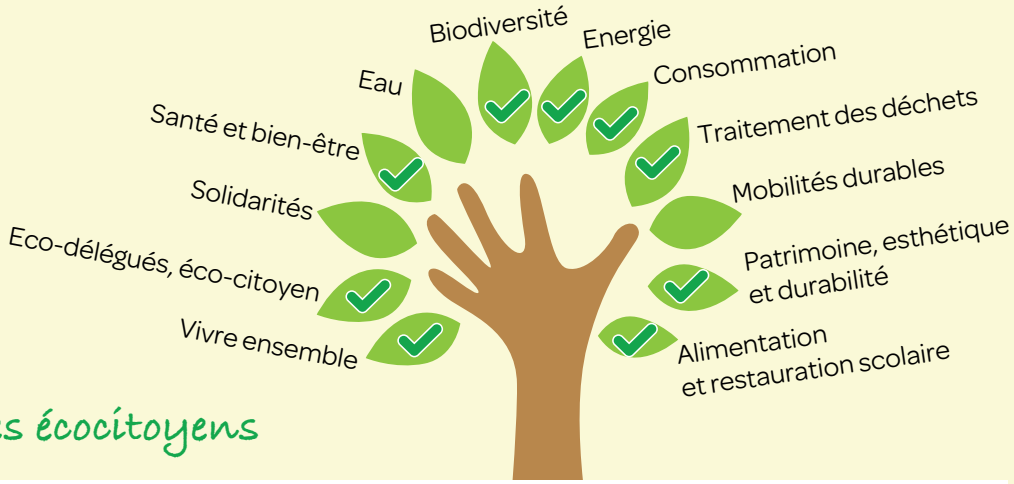
L'année 2015-2016 fait l'objet d'une réflexion sur un cartable vert (intégrer lors du choix du matériel scolaire les notions de durabilité, de réutilisation, de matière recyclée, de non nocivité, d'écolabels et de minimisation des emballages).
Les quatre classes seront également sensibilisées à la biodiversité de notre bocage mayennais (création d'hôtels à insectes pour les plus jeunes et d'une mini-haie bocagère par les CM), avec l'élection d'élèves éco-citoyens pour communiquer avec les élus locaux.

Contact :
Séverine Larcher (directrice et enseignante CM1/CM2) - Tél. 02 43 90 40 37 - *ecole.la-charnie@wanadoo.fr*

Des collèges labellisés

E3D
École/Établissement en Démarche globale de Développement Durable

COLLÈGE Lucie Aubrac
Vertou *(44)*



Un éco-collège pour des écocitoyens

Le collège Lucie Aubrac est un établissement qui a ouvert ses portes en 2007 sur la commune de Vertou, en Loire-Atlantique. Il bénéficie d'une architecture remarquable (prix 2008 "architecture Loire-Atlantique") intégrant les normes HQE et est situé dans un environnement protégé (Zone humide des Echalonnières). Compte tenu de ces conditions favorables, une équipe engagée et sensibilisée (professeurs, vie scolaire, direction, gestionnaire et agents) a voulu, dès l'ouverture du collège, faire du développement durable un axe fondateur du projet d'établissement.

De nombreuses actions ont été mises en place progressivement à la fois dans le cadre des enseignements mais également au sein de la gestion et de la vie de l'établissement (clubs sur le temps du midi, etc.), permettant tour à tour la sensibilisation, la compréhension, la mise en œuvre et la diffusion des enjeux du développement durable.

Cette démarche conçue et réalisée de manière itérative doit permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et de développer des compétences nécessaires à une culture partagée autour de l'éco-citoyenneté.

Les actions initiées en 2008 ont trouvé un nouvel élan en 2012 avec la formalisation d'un projet global, cohérent et lisible qui fait sens pour les élèves comme pour le personnel.

Au collège Lucie Aubrac, nous souhaitons que le développement durable soit l'affaire de tous : on apprend, on agit, on fait savoir dans les domaines suivants : habitat, gaspillage, recyclage des déchets, achats raisonnés, biodiversité, alimentation, transports, respect des différences et engagement. Les actions dans ces différents domaines peuvent être annuelles ou reconduites sur plusieurs années.


La visite de la Ruche

Trois axes du projet de l'établissement en matière de développement durable 2012-2015 :

AXE 1 : Permettre à tous de connaître et comprendre les enjeux du développement durable
Il s'agit de faire découvrir, de faire apprendre, de sensibiliser pour encourager à agir.

AXE 2 : Agir et s'engager individuellement et collectivement au collège
Il s'agit à travers des actions transversales de mettre en œuvre les bonnes pratiques au collège.

AXE 3 : Mettre en place les conditions du bien vivre ensemble
Il s'agit de développer au sein de l'établissement des comportements solidaires et responsables et d'inscrire nos actions dans notre environnement.

Ce projet n'aurait pas été possible sans le partenariat financier du Conseil Départemental de Loire-Atlantique et l'appui logistique initial d'Ecopôle. Plusieurs associations, comme par exemple le GAB 44 ou "Graine de Pollen", participent aux actions et une collaboration avec la ville de Vertou se développe. Nous avons par ailleurs demandé et obtenu le label "Eco Ecole" (of-FEEE) et le label Ligue de Protection des Oiseaux (LPO). En 2015, le label académique E3D a été décerné au collège.

POUR ALLER PLUS LOIN...

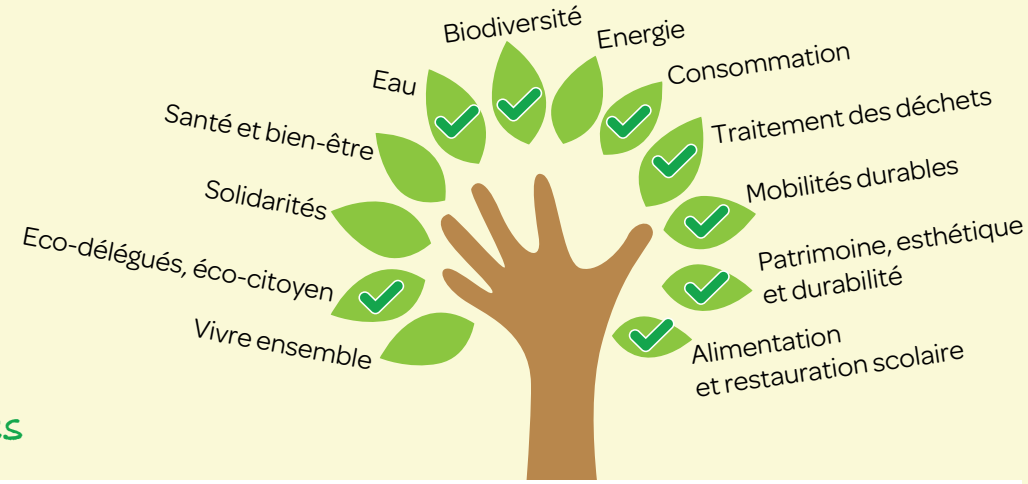
Un lien vers le site e-lyco du collège Lucie AUBRAC :
laubrac.loire-atlantique.e-lyco.fr/developpement-durable/

Les actions à découvrir particulièrement cette année :
- Le projet écovoyageurs en 6A
- Le "jardin en chantier"
- Les éco-délégués en formation
- La médiation par les pairs
- La préparation de la COP 21


Les écodélégués à l'assemblée nationale avril 2015

Contact :
Véronique Arthuis (principale) *Veronique.arthuis@ac-nantes.fr*
Pascal Villoutreix (gestionnaire) *pascal.villoutreix@ac-nantes.fr*

COLLÈGE Léo Delibes
Fresnay-sur-Sarthe *(72)*



Du ciel dans les verres

Le projet "Du ciel dans les verres" est la continuité de nos deux précédentes actions : "De l'assiette à la terre" puis de "De la terre à l'assiette".
En 2012, nous avons commencé à trier les déchets du self pour faire notre compost. Quatre carrés de jardin sont ainsi nés, ainsi qu'un verger de groseilliers et cassis puis un atelier cuisine ! Depuis, le projet ne cesse de pousser. Serre, prairie sauvage, il devient une véritable entreprise !

Depuis longtemps, au collège, le papier usagé était récupéré tout comme les bouchons en plastique. Il y avait eu aussi des émissions de radio et des messages diffusés au sein du collège portant sur l'environnement.
Puis, ce fut l'année scolaire 2012 avec ses légumes anciens et ses plantes aromatiques, son verger de cassis et groseilliers, son atelier cuisine pour transformer nos récoltes. Le projet était semé, il allait pousser.



En 2013-2014, la serre fut montée, une prairie sauvage s'installa à la place de la pelouse, il fallut bêcher, semer et arroser.
Arroser ! Ce fut la grande aventure de 2014-2015. Récupérer l'eau restant dans les pichets du self à la fin des repas pour arroser un mur végétal, étudier les consommations d'eau, raccorder des gouttières à des cuves, mesurer des hectomètres de tuyaux, graduer des pluviomètres, aller étudier loin de chez soi les différents usages de l'eau (voyages scolaires à l'étranger, visites des égouts de Paris) et même s'intéresser à ce qui se fait ailleurs dans l'espace et dans le temps (voyage des élèves latinistes au pays des thermes et des aqueducs).
Il a fallu apprendre à regarder et à écouter : expositions de photos d'élèves sur le thème de l'eau, réalisation d'instruments de musique avec des matériaux de récupération...
Il a fallu apprendre à cultiver. Les élèves de la classe ULIS ont produit des plantes aromatiques sous serre, les élèves de l'Option Découverte Professionnelle les ont commercialisées. Parallèlement, les élèves de l'ULIS et de l'atelier cuisine ont fait pousser des légumes.

Enfin, il nous fallut apprendre à communiquer. Nous avons scénarisé notre présentation du projet pour pouvoir le médiatiser ; nous avons organisé une "soirée de l'eau" et également créé des messages radiophoniques pour une radio locale.
Notre projet fut si bien "cultivé" qu'il implique maintenant tous les personnels, enseignants et non-enseignants, et toutes les classes, dans toutes les matières !
Il a poussé tellement vite qu'il nécessite aujourd'hui de ré-étoffer l'équipe de pilotage pour suivre le rythme !
Pour 2015-2016, notre interrogation porte sur l'alimentation en énergie du système d'arrosage automatique. "Du vent dans...?", "Du soleil...?" Affaire à suivre !

POUR ALLER PLUS LOIN...

clg-leodelibes.sarthe.e-lyco.fr

Contact :
Isabelle Le Galle (coordinatrice ULIS, collège Léo Delibes) - *legalle.isabelle@neuf.fr*

COLLÈGE Le Ronceray
Le Mans *(72)*



Les jardins du collège, des lieux d'échanges au sein du quartier

Les jardins du collège sont de véritables outils d'éducation et de compréhension des enjeux du développement durable. On peut y agir pour améliorer le climat scolaire et également la solidarité au sein du quartier !

Les élèves du collège ont travaillé sur de nouvelles compétences : les plantations et le plessage (tressage de bois). Ils ont appris le respect des consignes, le vivre ensemble et le respect des espaces verts pour une meilleure durabilité. Ces travaux ont été réalisés en partenariat avec des associations du quartier (centre social des quartiers Sud) et les écoles primaires et maternelles du réseau afin de renforcer la solidarité et l'image du collège pour nos futurs élèves.

Ces travaux permettent de mettre en place des activités interdisciplinaires tout au long de l'année, les jardins devenant un outil, un lieu de rencontre et de travail pour l'ensemble des professeurs.

L'entrée de l'action repose sur l'un des piliers du développement durable : la dimension sociale ; les élèves développent leur sens de l'autonomie, ils apprennent à s'insérer et à coopérer dans un projet collectif et préparent ainsi ensemble les portes ouvertes du collège et la fête inter-culturelle du quartier.

La dimension culturelle du développement durable a été abordée par le travail sur l'histoire des arts ; un "graph" a été réalisé sur l'un des murs du collège et la cabane de jardin a été mise en valeur : repeinte et décorée par les élèves dans l'esprit de l'image du dictionnaire Larousse.



Plessage



POUR ALLER PLUS LOIN...

Nous souhaitons développer l'année prochaine les méthodes d'irrigation et le travail sur la biodiversité dans nos jardins afin d'améliorer la gestion de l'eau dans un souci de développement durable et la mise en place d'éco-délégués pour continuer de développer les notions d'entraide et d'autonomie chez nos élèves.

Contact :
Sylvain Coué (professeur de SVT) - *sylvain.coue@ac-nantes.fr*

COLLÈGE Julien Lambot
Trignac *(44)*



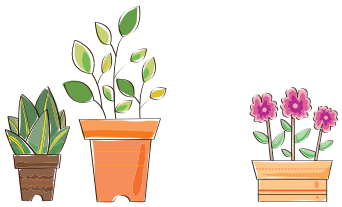
Ne mangeons pas la planète

À l'heure où le gaspillage alimentaire et l'épuisement des ressources deviennent inquiétants, il est urgent d'éveiller la conscience de nos élèves, de leur faire découvrir leur environnement et leur apprendre à l'exploiter au mieux, en le préservant.

Dans le cadre d'un Itinéraire De Découverte (IDD) avec une classe de 5e, nous avons pu observer les excès de l'agriculture intensive et étudier les modes de production respectueux de l'environnement : bio, local, de saison, repas sans viande, etc. Cette démarche a permis de faire le lien avec les dynamiques mises en œuvre au restaurant scolaire sur ces questions.
Des panneaux d'exposition ont été réalisés par les élèves. Nous avons saisi cette occasion pour faire la promotion du "bar à salades" installé par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique et qui vise à limiter le gaspillage.

Nos déchets de cantine sont compostés et valorisés dans notre potager pédagogique géré par les élèves du club "génération planète". Notre chef de cuisine nous concocte d'ailleurs parfois de délicieux coulis avec les fraises fraîchement récoltées.

Un "vide jardin", organisé annuellement, nous permet de rassembler personnels, élèves et familles et de partager ou échanger des plantes. C'est un réel temps de convivialité autour de la biodiversité. Les plantes potagères et aromatiques ont la part belle et l'auto-production est encouragée. Nos élèves de 5e ont d'ailleurs étudié les atouts des plantes aromatiques et médicinales ; une exposition au restaurant scolaire de plantes aromatiques et d'épices sera réalisée cette année avec les fiches de présentation réalisées par les élèves.



Dans le même temps, tout est fait pour faire découvrir leur territoire à nos élèves. En effet, Trignac est une commune du Parc Régional de Brière et nous avons donc un terrain d'étude très riche. Les élèves de 6e ont étudié des contes de Brière pour en découvrir le paysage et ont réalisé des cartes d'identité des animaux qui y vivent. Nous avons pu échanger avec des enfants d'un centre de scolarisation de Madagascar sur la biodiversité et les milieux de vie. Des visites des îles brièronnes et du marais sont organisées chaque année, ainsi qu'une visite de la réserve Pierre Constant. L'histoire de la région est aussi abordée. Un devoir à la maison de mathématiques fait découvrir aux élèves le problème de la jussie, plante envahissante présente dans la région et d'autres espèces invasives sont aussi étudiées en SVT à partir d'articles de journaux. Un chaland, barque typique de Brière, aménagé par les élèves est installé à l'entrée du collège pour promouvoir notre démarche.

Enfin, pour approfondir notre projet de développement durable en y apportant la dimension de solidarité, nos élèves de 5e ont lancé une collecte de fonds, de denrées, de vêtements et de plantes potagères au profit des Restos du cœur. L'opération sera renouvelée. Une vente de produits de l'artisanat malgache est aussi organisée lors du vide jardin, ainsi qu'une contribution solidaire de 1 euro, lors de l'achat du pack de fournitures scolaires, au profit du centre de scolarisation de Madagascar. C'est avec plaisir que nous avons ainsi remis un chèque de plus de 600 euros lors d'un temps de promotion de notre démarche, en présence de nos partenaires, des représentants des collectivités territoriales, des élèves et des personnels en novembre 2015.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Site du collège, rubrique développement durable :
jlambot-trignac.loire-atlantique.e-lyco.fr/le-college/demarche-de-developpement-durable/

Contact :
Catherine Tessier (principale) - *catherine.tessier@ac-nantes.fr* -Tél. 02 40 90 40 59
Ségolène Paris (professeur de SVT) - *segolene.paris@ac-nantes.fr*

COLLÈGE Marcelle Baron
Héric *(44)*



Un point collecte au collège Marcelle Baron

Un club éco-citoyen a vu le jour durant l'année 2014-2015 au collège Marcelle Baron à Héric. L'objectif du club, pour cette première année, était d'organiser le tri au collège de ce qu'il est possible de recycler : le papier et les cartouches d'imprimante, dans un premier temps en tout cas.

Le club éco-citoyen a vu le jour en septembre 2014. La vingtaine d'élèves du club ont très vite souligné l'absence de tri dans le collège, notamment pour ce qui est du papier.
La première étape a donc été de réfléchir à la mise en place et à l'organisation du tri et du recyclage du papier dans l'établissement.
L'idée retenue était d'équiper toutes les salles de cours, bureaux et lieux de vie du collège de bacs de récupération du papier. Afin de signaler au mieux l'existence de ces bacs, les élèves ont créé un logo qui, édité sous forme d'autocollants, a été apposé sur tous les bacs. Chaque semaine, "les brigades du tri" font le tour de l'établissement et vident les bacs.



Le papier récolté prend alors deux destinations :

- le papier non réutilisable est stocké dans un container ; l'association "les papiers de l'espoir" le récupère lorsqu'il est plein. Leur engagement est de vendre le papier à des entreprises de recyclage et les fonds récoltés permettent ainsi de financer des projets humanitaires en France et dans les pays en voie de développement.
- le papier encore utilisable sert à la fabrication de cahiers de brouillon à destination des élèves de 6e du collège.

Après cette première étape, l'idée de recycler d'autres produits dans le collège, notamment les cartouches d'imprimante et les piles, a débouché sur la mise en place d'un "point collecte" désigné dans l'établissement. Il a donc été installé dans le hall du collège et inauguré lors des «portes ouvertes".
Les élèves peuvent déposer piles, cartouches et bouchons plastique ; toutes ces "récoltes" se font en lien avec des associations d'aide humanitaire et permettent des financements pour différentes actions.
Le club citoyen est reconduit cette année, et les élèves vont mettre en place la récupération du matériel d'écriture.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Vous pouvez retrouver les actions du club éco-citoyen sur le site E-lyco du collège à l'adresse suivante :
mbaron.loire-atlantique.e-lyco.fr

Contact :
Isabelle Pluyart (enseignante référente E3D) - *isabelle.pluyart@ac-nantes.fr*

COLLÈGE Les Quatre Vents
Le Lude *(72)*



Nettoyons et préservons la nature aux alentours du collège !

L'ensemble de la communauté des "Quatre Vents" se mobilise en faveur d'une opération de sensibilisation sur la gestion des déchets aux alentours du collège.

Cette opération de sensibilisation sur la gestion des déchets se déroule en quatre séances.
Les deux premières séances ont pour objectif de sensibiliser les élèves à la réduction et au tri des déchets. Par un court extrait vidéo (reportage France 2 sur le "7e continent"), les élèves identifient et donnent leurs impressions sur le problème des déchets à l'échelle mondiale. À partir de leurs réactions spontanées le débat peut être engagé et permet de faire émerger les notions importantes sur ce thème. À partir de sacs de déchets apportés en classe, les élèves du niveau 5e, répartis en 18 groupes, classent les déchets selon leurs propres critères ; ils doivent réfléchir et expliquer le critère retenu pour chaque famille de déchets aux autres groupes de la classe. L'ensemble des 6 groupes d'une même classe doit se mettre d'accord et réaliser un panneau grandeur nature (en scotchant les déchets, en les regroupant par famille et en indiquant le critère retenu par famille). Les trois classes de 5e comparent ainsi leurs panneaux en expliquant les critères retenus.

La troisième séance porte sur l'opération de nettoyage de la nature aux alentours du collège. Les niveaux 5e et 4e y participent. Après avoir défini des zones de ramassage des déchets, chaque groupe d'élèves, muni d'un plan élaboré sur geo-portail, ramasse les déchets. Il s'agit ensuite de trier ces déchets selon les critères retenus lors des séances précédentes. Un calcul de la masse obtenue est réalisé.

La dernière séance dresse un bilan de l'opération : les élèves doivent réfléchir à la communication de cette opération relayée par la presse en rédigeant des articles (site e-lyco du collège, municipalité, communauté de communes) et en préparant une exposition au collège. Enfin, les enseignants portent la réflexion sur le temps de dégradation des déchets jetés dans la nature. Un disque sous forme de jeu de questions est réalisé par les élèves montrant ce temps de dégradation.



POUR ALLER PLUS LOIN...

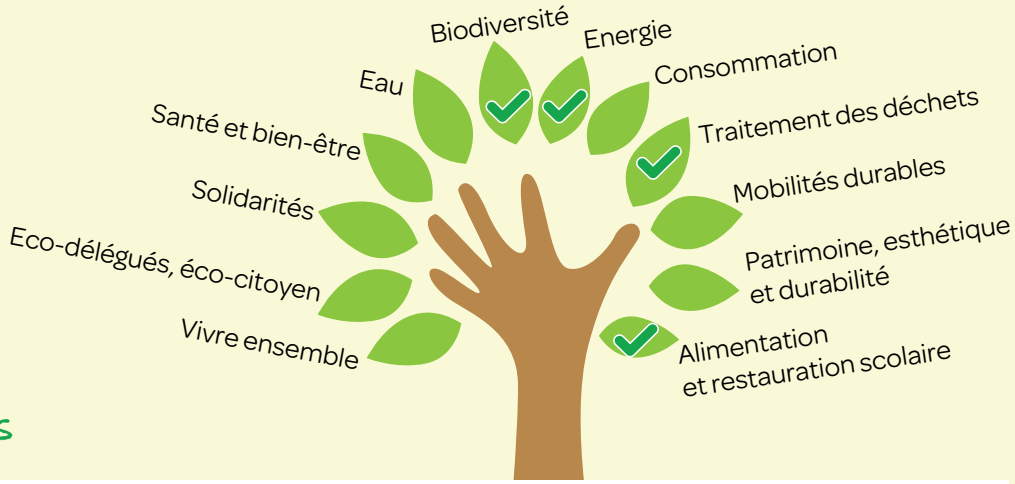
L'ensemble des projets, aménagements, enseignements ou encore sorties menés en faveur du développement durable peut être consulté sur le site E-lyco du collège :

clg.quatrevents.sarthe.e-lyco.fr/demarche-de-developpement-durable-au-college/

Le collège s'est doté de son propre Agenda 21 lors de l'année scolaire 2013-2014 ; il a été élaboré et rédigé par les élèves.

Contact :
Frédéric Gombert, (principal et pilote E3D) - *frederic.gombert@ac-nantes.fr*
Philippe Hamelin (enseignant histoire-géographie et référent E3D) - *philippe-denis.hamelin@ac-nantes.fr*

COLLÈGE Jean Mounès
Pornic *(44)*



Devenons éco-citoyens

Durant l'année 2014-2015, le collège Jean Mounès a entamé une démarche d'éducation au développement durable sur les niveaux de 6e et 5e.
Les différentes actions menées ont abouti à la labellisation pour 3 ans du collège : Établissement en Démarche de Développement Durable.

Tout au long de l'année scolaire, le collège Jean Mounès a mené différentes actions ayant un lien avec l'éducation au développement durable.
Ceci grâce à l'aide octroyée par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique qui a permis de prendre en charge les déplacements des élèves sur différents sites.



La thématique retenue pour les classes de 6e tournait autour du : "manger Bio". Cette action s'est faite en partenariat avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Loire-Atlantique (GAB 44) et l'association Manger Bio. Les élèves ont ainsi pu, par groupes de deux classes, découvrir des exploitations agricoles biologiques locales : produits laitiers, viande bovine, paysan boulanger, etc.
Ils ont bénéficié ensuite d'une journée pédagogique encadrée par le GAB 44 avec dégustation de produits. Grâce à l'implication de l'équipe de cuisine et des associations, l'ensemble des demi-pensionnaires du collège ont ainsi pu ce jour-là déguster un repas constitué d'aliments pratiquement tous issus de l'agriculture biologique.

Les élèves de 5e pour leur part ont pu visiter l'Éco-centre de traitement des ordures ménagères d'Arthon-en-Retz. Ils ont ensuite bénéficié avec l'association Hirondelle de deux animations thématiques, l'une sur la notion d'empreinte écologique et l'autre sur le réchauffement climatique.
En complément de ces actions thématiques, un tri sélectif est réalisé tout au long de l'année (papier, carton, piles cartouches d'imprimante, etc.)

POUR ALLER PLUS LOIN...

Dès la rentrée les classes de 5e sont sensibilisées au réchauffement climatique afin d'être concernées par la tenue de la COP 21.

Contact :
Marc Jalinier (principal adjoint) - *marc.jalinier@ac-nantes.fr*

COLLÈGE Léo Ferré
Ambrières-Les-Vallées *(53)*



Alimentation et éducation au développement durable

Dans le cadre du projet d'établissement, le collège Léo Ferré s'engage autour de l'alimentation, l'hygiène et le développement durable.

Mis en place en 2012, le "club environnement", piloté par une assistante d'éducation du collège et un enseignant de SVT, est à la base du projet "alimentation et développement durable".
Les élèves délégués, en lien avec le programme du CESC, l'infirmière scolaire, le service de restauration, d'entretien et d'intendance, assurent régulièrement des pesées (initiées par l'association Synergies 53 et le Conseil Départemental de la Mayenne). Des récipients ouverts sont à disposition des élèves au restaurant scolaire depuis juin 2015, lors des repas, afin de sensibiliser les élèves sur ce qu'ils jettent à la fin de leur repas.
Il est à noter que les déchets sont moins nombreux d'autant que la présence des personnels permet d'accompagner cette démarche de sensibilisation.

Depuis 2012, le club environnement a préparé et planté un jardin aromatique (ciboulette, thym, pâtisson, romarin, menthe, laurier, etc.) ; sa production est utilisée par le service restauration.
Parallèlement, un travail sur l'origine des aliments est proposé aux membres du CESC et aux enseignants.
Dans le même temps, l'établissement accentue son approvisionnement en produits locaux particulièrement lors de la semaine du goût ou à l'occasion des repas à thèmes, en recherchant le plus possible équilibre alimentaire, proximité et goût.

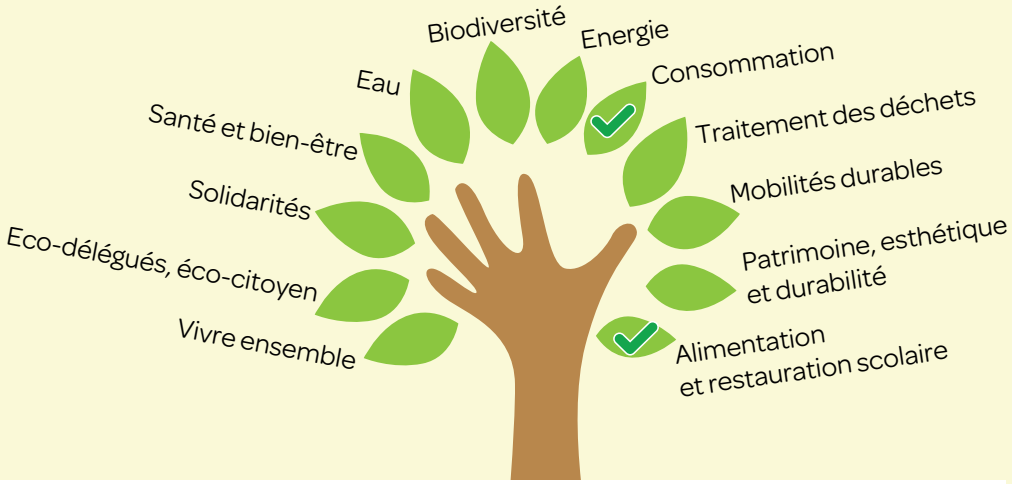


POUR ALLER PLUS LOIN...

Travailler sur l'origine des aliments leur "coût carbone", avec une cartographie.
Réalisation d'un lombri-composteur et d'un abri à insectes.

Contact :
Patrick Neolas (principal) - ce.0530001n@ac-nantes.fr ou patrick.neolas@ac-nantes.fr

COLLÈGE Saint-Exupéry
Savenay *(44)*



Du jardin à l'assiette

S'informer sur la provenance des produits qui sont servis dans nos assiettes au restaurant scolaire. "Manger bio, local et de saison", est-ce toujours possible, est-ce bon ?

Octobre 2014, la semaine du goût. Les acteurs du collège se mobilisent. Dans l'établissement, nous avons fait de cette semaine un temps fort et mobilisateur autour de notre projet E3D.

- Le restaurant scolaire nous concocte un repas bio et local ;
- Une personne du Groupement des Agriculteurs Biologiques 44 (GAB 44) est présent pour proposer une dégustation de pommes ; les goûteurs complètent ensuite une petite enquête gustative ;
- Les menus sont présentés en anglais accompagnés des cartes géographiques, le tout est exposé au self et permet de présenter l'origine des produits.

Notre projet prend forme ; Arnaud, assistant d'éducation au collège et également jardinier, met en place le jardin avec l'aide d'un grand-père d'élève, volontaire pour accompagner ce projet. De nombreux élèves viendront au cours de l'année donner un coup de main pour les plantations, les germinations, le montage de serres, etc.

Les actions se poursuivent : des élèves de 6e travaillent sur "le légume du mois", un légume de saison que le cuisiner met, de son côté, en valeur dans ses plats. Quelle est son origine ? Quelle partie de la plante est consommée ? Autant de recherches menées au CDI qui aboutissent à la rédaction d'articles, diffusés sur le site e-lyco du collège.

Déjà pour l'an prochain, les projets s'esquissent et se portent tout naturellement, dans la continuité de notre réflexion, sur la question des déchets qui restent dans nos assiettes.



Mise en place du potager du collège



Carte de l'origine des aliments du collège



Dégustation de pommes bio avec le GAB 44

POUR ALLER PLUS LOIN...

Voir la rubrique E3D du site du collège :

stexupery-savenay.loire-atlantique.e-lyco.fr/espace-pedagogique-d-etablissement/projet-e3d/2014-2015-la-ressource-alimentaire/

Contact :
Armelle Blanloeil (enseignante SVT) - *Armelle.blanloeil@ac-nantes.fr*
Véronique Laslandes (professeure documentaliste) - *veronique.laslandes@ac-nantes.fr*

Des lycées et CFA labellisés

E3D
École/Établissement en Démarche globale de Développement Durable

LYCÉE Europe - Robert Schuman
Cholet *(49)*



Faire du quotidien au lycée un espace de réflexion sur le gaspillage et la consommation responsable

Le lycée Europe a mis en place un dispositif global pour sensibiliser et faire adhérer ses élèves aux objectifs du label E3D.

Depuis trois ans, pendant le mois de septembre tous les nouveaux élèves de 2nde participent à une conférence interactive sur les déchets, afin de leur donner envie d'adhérer à l'objectif "Zéro déchet" du lycée. La conférence les plonge dans une enquête passionnante qui les tient en haleine pendant une heure, leur donne des pistes pour produire moins de déchets et les sensibilise à la lutte contre le gaspillage. Puis vient l'intervention d'un invité surprise, "l'homme le plus important du lycée", le cuisinier-chef de l'établissement qui leur parle du compostage des restes des repas. Cette conférence prépare les élèves à bien assumer leur rôle d' "éco-lycéens".





Parallèlement, un projet d'envergure a été lancé durant l'année 2014-2015, invitant tous les élèves et membres de l'établissement à réfléchir sur le gaspillage et les déchets produits au quotidien.
Les élèves de 2nde ont été sensibilisés à la question du pain : au lycée, on jette chaque jour l'équivalent de 28 pains à la poubelle !
Une classe de 1re a travaillé, en Accompagnement Personnalisé, sur la prise de parole, à travers le prisme de ce projet. Ils se sont d'abord lancés dans un travail de photographie, à la façon de Gregg Segal ou de Chris Jordan, sur la production de déchets et ses conséquences. Puis, lors de la "Semaine Européenne de Réduction des Déchets", ils ont préparé une visite guidée de l'établissement, pour illustrer concrètement toutes les actions et tous les acteurs concernés par la lutte contre le gaspillage. Visite du self (repas sans viande, happening "pain"), de l'exposition sur les déchets, de l'atelier d' "upcycling" (création de vêtements à partir de vêtements collectés au sein du lycée), des salles de classes pour le recyclage du papier et des crayons, etc.

En outre, durant leur cycle en bac professionnel ARCU (Accueil Relation Clients Usagers) et COMMERCE, les élèves ont abordé les notions de commerce équitable et de développement durable.
Afin de découvrir la notion de commerce équitable, les élèves de seconde ARCU ont participé à un petit-déjeuner équitable organisé par Artisans du Monde. Ils ont découvert les produits, le circuit du commerce équitable et ses enjeux. Les élèves ont ensuite proposé un petit-déjeuner équitable pour les autres classes de 2nde professionnelle.
En décembre, les élèves de 2nde "ARCU" et "Commerce" ont organisé un marché de Noël, au sein du magasin pédagogique, en partenariat avec Artisans du Monde. Ils ont ainsi pu faire découvrir différents produits (alimentaires et non alimentaires) et expliquer leur provenance aux acheteurs et curieux.
En classe de 1re "ARCU" le cours d'économie-droit a permis d'aborder la notion de développement durable en s'appuyant sur l'organisation d'un événementiel : une soiré équitable au cours de laquelle ils ont organisé un défilé "tenues du monde". Les tenues étaient issues de l'atelier d'AP "Upcycling".
Enfin, en classe de terminale, 3 élèves de la section ARCU ont présenté tous ces projets devant des lycéens et des CRJ (conseillers régionaux jeunesse) lors d'une manifestation organisée à Paris "CRJ d'un Jour". D'autres ont élaboré un protocole de bonne utilisation du papier en mettant des poubelles et des bacs dans toutes les salles. Pour finir, d'autres élèves ont créé une mascotte à partir d'objets recyclés. Lors d'un bilan, les classes participantes ont fait ressortir que ces actions leur ont permis de découvrir d'autres façons de consommer, d'acheter et ont ouvert les élèves à une réflexion sur leur mode de consommation, en les rendant plus attentifs à la provenance des produits ou des conditions de production.

POUR ALLER PLUS LOIN...

schuman.paysdelaloire.e-lyco.fr/lutte-contre-le-gaspillage-et-consommation-responsable

Contact :
Kai-Ulrich Hartwich (professeur d'allemand) - Tél. 02 41 58 13 09 - *kai-ulrich.hartwich@ac-nantes.fr*

LYCÉE Funay-Hélène Boucher
Le Mans *(72)*



Comment intégrer le développement durable en spécialité "coiffure" ?

Les élèves de la classe de terminale CAP spécialité coiffure ont eu le privilège d'expérimenter le premier "livret d'éco-compétences" réalisé et porté par le "centre de ressources de développement durable" du lycée Funay - Hélène Boucher, au Mans.

L'élaboration du livret a fait l'objet d'un travail de recherches et d'interrogations sur des thèmes liés à l'environnement professionnel des élèves : énergie, eau, air, prévention des maladies et tri des déchets.

Tout juste finalisé pour leur dernière Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP), en juin 2015, les élèves de terminale CAP "coiffure" sont allées, accompagnées de ce livret, sensibiliser et impliquer les tuteurs d'entreprise à cette expérimentation. Les associer à ce projet était incontournable car les jeunes sont porteurs de messages en entreprise et notamment ceux sur les enjeux économiques, sociaux et écologiques.
Les élèves sont revenues avec les livrets enrichis de commentaires encourageants de la part des professionnels de la coiffure. Ils nous confortent dans notre volonté d'impliquer davantage les lycéens et les partenaires dans l'appropriation des valeurs du développement durable.

Voici quelques retours de chefs d'entreprise :

"C'est très important d'informer les élèves sur tous les risques du métier et de leur faire prendre conscience du respect de notre planète."

"Livret intéressant qui rappelle certains risques oubliés."

"Ce livret est très bien réalisé, il permet aux jeunes stagiaires de prendre conscience des économies que le chef d'entreprise peut réaliser et de préserver l'environnement."





À l'intérieur des livrets, des tuteurs d'entreprises ont apporté des propositions d'amélioration, signes de leur intérêt pour le support et le sujet.

À titre indicatif, le nouveau référentiel de mention complémentaire coiffure est très orienté vers le développement durable. Ce livret constitue une première base de travail sur cette thématique.

À l'issue de la Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP), les jeunes ont rapporté leur livret complété avec leur tuteur. Après vérification des livrets et des compétences validées, les élèves ont reçu une "Attestation d'éco-compétences" des mains du proviseur-adjoint et du chef de travaux de la section.
Cette attestation valide des éco-compétences de l'élève qu'il peut valoriser dans son CV et lors des entretiens de recrutement.

POUR ALLER PLUS LOIN...

L'objectif du lycée est d'étendre à d'autres filières ce support d'aide à l'insertion professionnelle et de valorisation d'une démarche citoyenne.

Contact :
Patricia Delhotal (enseignante -animatrice du pôle ressource développement durable du lycée) - Tél. 06 82 58 43 62
patricia .delhota@neuf.fr ou *patricia.delhotal@ac-nantes.fr*

LYCÉE Henri Bergson
Angers *(49)*



Bergson : un lycée durable au cœur de la ville

Engagé depuis plusieurs années dans une dynamique de développement durable, le lycée Henri Bergson se fait fort de mettre à profit son savoir-faire afin de former et éduquer les élèves et les étudiants à une alimentation bio et diversifiée issue de circuits courts de distribution, ainsi qu'à une gestion du volume des déchets. Une commission restauration se réunit trois fois par an, présidée par l'agent comptable. Elle est composée de personnels de la restauration, d'élèves, de professeurs et de parents.

Le restaurant scolaire, animé par une équipe de professionnels dynamique ayant le souci constant d'élaborer une cuisine et un service de qualité, s'inscrit dans la démarche éco-responsable de l'établissement, initiée par la Région des Pays de la Loire. Ainsi, en même temps que le respect de l'équilibre alimentaire, l'équipe organise son action en tenant compte des paramètres suivants :

- approvisionnement local de qualité ;
- produits issus de l'agriculture raisonnée ou biologique ;
- participation au commerce équitable ;
- éducation au traitement des déchets.



Information diffusée sur e-lyco et au sein du restaurant scolaire, rédigée par les agents

LE TRI :

Cette mission, si vous l'acceptez... oui, ce n'est pas impossible ! Au 1er janvier 2016, l'application du texte de loi concernant les producteurs de bio-déchets (dont nous faisons partie) entrera en vigueur. À l'entrée du self et à la desserte sont affichés un extrait du texte et les sanctions encourues en cas de non respect. Le site de Bio-pole ayant fermé, nous sommes obligés de recruter un prestataire de service pour la collecte, ce qui représente un coût annuel non négligeable. Il nous est bien sûr interdit de déposer autre chose dans ces bacs spécifiques.

Désormais faire le tri sur votre plateau est **OBLIGATOIRE**.

Rien de plus facile si chacun y met du sien. Dans votre assiette, vous rassemblez tous vos restes alimentaires (pain compris) et votre serviette (qui est un produit "Ecocert" et bio dégradable).

Tout le reste va dans les poubelles à votre disposition. Pensez à trier avant de vous lever de table et éviter ainsi de bloquer tout le monde à la desserte.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Alimentation, circuit court :

Les crudités du mardi et du jeudi sont d'origine biologique (sauf problèmes d'approvisionnement).
Le lait du petit-déjeuner, les entremets maison et la plus grosse partie des yaourts le sont également.
Pour les viandes, nous introduisons de plus en plus de viandes issues des filières biologique, AOC, Bleu-blanc-cœur, etc.

Contact :
Pascale Bertin-Roche (proviseure) - *pascale.roche@ac-nantes.fr*
Céline Kourim (service de gestion) - *celine.kourim@ac-nantes.fr*

BTP CFA Vendée
La Roche-sur-Yon *(85)*

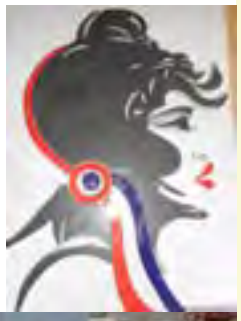


Étendre le développement durable aux valeurs de la République

"La République en France" est inscrite au programme d'histoire des CAP. Au quotidien, la formation au civisme et à la démocratie est favorisée par la responsabilisation des apprentis dans la gestion de leur vie quotidienne au CFA.
Notre projet a eu pour but de sortir cet apprentissage d'un contexte trop "scolaire" pour l'étendre à l'enseignement professionnel grâce à la réalisation de travaux illustrant symboles et valeurs de la République.



Les événements de janvier 2015 ont soulevé nombre de débats au sein des groupes d'apprentis. L'équipe enseignante a mené un travail sur les valeurs de la République. Ce thème était jusqu'alors réservé à l'enseignement de l'histoire en CAP. En y associant l'ensemble de l'équipe enseignante en charge des groupes de CAP, le mot de République prenait tout son sens.



En effet, chaque atelier a réalisé des travaux illustrant une valeur républicaine. Ainsi, en carrelage les apprentis ont réalisé un panneau représentant Marianne en mosaïque. Les apprentis plâtriers se sont attelés à la conception d'un panneau de plâtres teinté aux 3 couleurs du drapeau français portant la mention "Liberté, Égalité, Fraternité". Les maçons ont réalisé un drapeau en effet enduit sur un mur avec la devise républicaine.



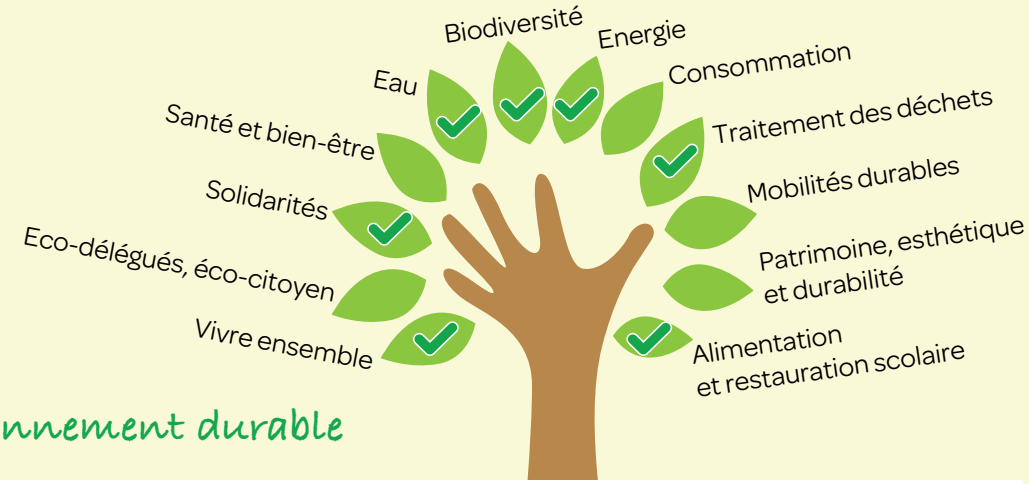
Les apprentis peintres ont travaillé sur un panneau décoratif illustrant l'article 1er de la Constitution.
Au-delà des réalisations, ces actions ont amorcé un dialogue et des échanges sur les valeurs de la République entre les apprentis et leurs formateurs. Ils ont pu se rendre compte qu'une notion abordée dans une discipline avait un sens concret. L'aspect théorique que semblent avoir, pour certains apprentis, la République et ses valeurs, a été dépassé. Leur implication dans la réalisation de ces travaux et la fierté de les exposer ont permis d'initier une véritable émulation.
Ce travail va se prolonger au cours de l'année de formation 2015-2016, notamment à travers des expositions au Centre de Ressources et d'Aide à la Formation.

POUR ALLER PLUS LOIN...

L'objectif du centre de formation est d'étendre à d'autres filières ce support favorisant l'insertion professionnelle et citoyenne.

Contact :
Blandine Gautier (coordinatrice pédagogique) - *blandine.gautier@club-internet.fr*

LYCÉE Pays de Retz
Pornic *(44)*



Vivre dans un environnement durable

Lycée neuf, conçu pour s'inscrire dans une démarche de développement durable, certifié Haute Qualité Environnementale (HQE) et labellisé Bâtiment Basse Consommation (BBC), le bâtiment impose aux membres de la communauté éducative et à tous les services un comportement et une gestion en adéquation avec cette performance environnementale.

La restauration :

La restauration, labellisée restauration durable, est engagée dans une gestion très volontariste des déchets.

Le traitement de déchets :

Les déchets sont triés par les consommateurs à la dépose des plateaux (pain, déchets organiques, emballages) puis pesés. Un projet de méthanisation des déchets organiques est en cours.

Energie et eau :

Conçu pour une consommation minimale d'énergie (éclairage naturel privilégié, chauffage par circulation d'air double flux avec récupération d'énergie), le lycée est également doté de panneaux solaires photovoltaïques pour la production d'électricité et d'un système de récupération d'eaux pluviales pour les sanitaires et l'arrosage.



Consommation :

La gestion thermique du bâtiment est entièrement informatisée, ce qui permet un contrôle en temps réel des consommations. Un écran exclusivement dédié aux consommations et productions d'eau, gaz, électricité est à la vue des élèves et des personnels dans le préau bioclimatique.

Solidarités et vivre ensemble :



Disposant de lieux de convivialité nombreux et variés, les élèves accompagnés par les enseignants et le personnel de vie scolaire sont à l'initiative de nombreux projets humanitaires ou de solidarité en lien avec le nouveau projet éducatif.

POUR ALLER PLUS LOIN...

paysderetz.paysdelaloire.e-lyco.fr (livret d'accueil)

Contact :
Christian Allard (proviseur) - *ce.0441992b@ac-nantes.fr*

Liste des écoles et des établissements labellisés

- École Alain Boutlé - BATZ-SUR-MER (44)
- École Saint-Exupéry - LA PLANCHE (44)
- École Alexandre Vincent - TREILLIERES (44)
- École Sainte-Thérèse - CHATELAIN (53)
- École publique - TORCE-VIVIERS-EN-CHARNIE (53)
- École Bernard Palissy - MALICORNE (72)
- École Louis Pasteur - ALLONNES (72)
- Collège Marcelle Baron - HERIC (44)
- Collège La Fontaine - MISSILLAC (44)
- Collège Saint-Joseph du Loquidy - NANTES (44)
- Collège Saint-Joseph - NOZAY (44)
- Collège Saint-Exupéry - SAVENAY (44)
- Collège Jean Mounès - PORNIC (44)
- Collège Lucie Aubrac - VERTOU (44)
- Collège Julien Lambot - TRIGNAC (44)
- Collège Jules Renard - LAVAL (53)
- Collège Léo Ferré - AMBRIERES-LES-VALLEES (53)
- Collège Le Ronceray - LE MANS (72)
- Collège Léo Delibes - FRESNAY-SUR-SARTHE (72)
- Collège Les Quatre-Vents - LE LUDE (72)
- Lycée La Herdrie - BASSE-GOULAINE (44)
- Lycée Nelson Mandela - NANTES (44)
- Lycée Pays de Retz - PORNIC (44)
- Lycée Bergson - ANGERS (49)
- LGT Europe - Robert Schuman - CHOLET (49)
- LP Funay-Hélène Boucher - LE MANS (72)
- Aforbat BTP CFA Vendée - LA ROCHE-SUR-YON (85)

Pour en savoir plus...

Sur le climat et le changement climatique :

- Dossier CNRS : le climat de la Terre
  www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosclim
- Dossier ADEME : le changement climatique
  www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-changement-climatique.pdf
- Fiches scientifiques du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie : Océans et climat.
  www.developpement-durable.gouv.fr/Ocean-et-Climat-Fiches.html

Sur le développement durable :

- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie :
  www.developpement-durable.gouv.fr
- Pour une action au développement durable et solidaire, Guide pédagogique, SCEREN CNDP-CRDP, Franche Comté, 2013.
- *Le développement durable* par Arnaud Berger et Christian de Perthuis, Paris, Nathan, 2011.
- *L'empreinte écologique* par Aurélien Boutaud et Natacha Gondran, La Découverte, Paris, 2009.
- *Penser le développement durable* par Jean-Philippe Pierron, Ellipses, Paris, 2009.
- *Le Développement durable* par Sylvie Brunel, Que Sais-je ?, PUF, 2007.
- *Développement durable, quels enjeux géographiques ?* par Gérard Granier et Yvette Veyret, La documentation photographique : n° 8053, 2006.
- *Le développement durable* par Jean-Pierre Paulet, Ellipses, 2005.

Sur l'éducation au développement durable et les établissements scolaires en démarche de développement durable :

- **Éduscol – Rubrique Education au développement durable**
  La mise en œuvre de l'éducation au développement durable dans les écoles et les établissements scolaires.
  eduscol.education.fr/pid25547/mise-oeuvre-partenariat.html
- **Pôle national de compétences – CANOPE Amiens**
  Des contenus scientifiques validés et des ressources pédagogiques liés au thème du développement durable et à son enseignement.
  crdp.ac-amiens.fr/edd
- **Site académique – rubrique EDD**
  Des ressources et des témoignages d'établissements de l'Académie engagés dans une démarche globale d'éducation au développement durable.
  www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-au-developpement-durable

L'établissement en démarche de développement durable - Une construction collective par Pascal Boyries, François Sirel, Nathalie Carenco, Rosène Charpine et Jean-Paul Robin, SCEREN, CNDP-CRDP, Amiens, 2013

Textes de référence :

Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.
Art. L. 312-19. L'éducation à l'environnement et au développement durable débute dès l'école primaire. Elle a pour objectif d'éveiller les enfants aux enjeux environnementaux.
"Elle comporte une sensibilisation à la nature et à la compréhension et à l'évaluation de l'impact des activités humaines sur les ressources naturelles."

Deuxième feuille de route pour la transition écologique – conférence environnementale des 20 et 21 septembre 2013.
Nouvelles priorités gouvernementales : réduction de 50 % de la consommation d'énergie à l'horizon 2050 et réduction de 30% de la consommation d'hydrocarbures d'ici à 2030.

Circulaire n° 2015-018 du 4 février 2015.
Instruction relative au déploiement de l'éducation au développement durable dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires pour la période 2015-2018.

La charte de l'environnement.
La charte de l'environnement de 2004 a une valeur constitutionnelle. Elle souligne la nécessité de "l'éducation et la formation à l'environnement" (article 8).

Directeur de publication

William Marois
Recteur de l'académie de Nantes

Rédaction

Sylvain Huet
Inspecteur de l'Éducation nationale en lettres – histoire et géographie,
Correspondant académique pour l'Education
au Développement Durable

Jacques Prieur
Inspecteur Pédagogique Régional en sciences physiques,
Correspondant académique pour l'Education
au Développement Durable

Estelle Labarthe
Chargée de communication
Service communication du rectorat de Nantes

Réalisation

Régis Gérard
Infographie/PAO
Service communication du rectorat de Nantes

Nous adressons tous nos remerciements aux directrices et directeurs d'école, aux chefs d'établissement et aux référents E3D pour leur témoignage et leur collaboration à la réalisation de ce dossier.

Retrouvez ce dossier sur

www.ac-nantes.fr

dans la rubrique Académie › Politique académique › Dossiers thématiques

académie Nantes

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rectorat de l'académie de Nantes
BP 72 616 - 44 326 Nantes CEDEX 3
T 02 40 37 37 37

www.ac-nantes.fr/webtv

www.facebook.com/acnantes

www.google.com/+AcnantesFr-academie-nantes

twitter.com/acnantes

Imprimé sur papier